

# Nous sommes les trente-cinq mille !



www.stopart632.be

# Nous sommes les trente-cinq mille !



www.stopart632.be

## #25 Février #OnRentreChezNous

RASSEMBLEMENT À 13H DEVANT LES CPAS DE LIEGE, VERVIERS, BRUXELLES, NAMUR,....  
DIRECTION L'ONEM

- Stop aux Exclusions
- Stop à l'Article 63§2
- Réintégration des Expulsés dans leur droit légitime à des allocations de chômage.
- Refus des dernières mesures en matière d'accès aux allocations d'insertion !



À l'appel du Réseau Stop Art. 63§2.  
Plus d'infos: [www.stop632.be](http://www.stop632.be)

## #25 Février #OnRentreChezNous

RASSEMBLEMENT À 13H DEVANT LES CPAS DE LIEGE, VERVIERS, BRUXELLES, NAMUR,....  
DIRECTION L'ONEM

- Stop aux Exclusions
- Stop à l'Article 63§2
- Réintégration des Expulsés dans leur droit légitime à des allocations de chômage.
- Refus des dernières mesures en matière d'accès aux allocations d'insertion !



À l'appel du Réseau Stop Art. 63§2.  
Plus d'infos: [www.stop632.be](http://www.stop632.be)

**Action à Bruxelles: Rdv au CPAS de Bruxelles ville - rue Haute, 298**

Info auprès de [stopart632bxl@gmail.com](mailto:stopart632bxl@gmail.com)



**Action à Bruxelles: Rdv au CPAS de Bruxelles ville - rue Haute, 298**

Info auprès de [stopart632bxl@gmail.com](mailto:stopart632bxl@gmail.com)



# Nous sommes les trente-cinq mille !



www.stopart632.be

# Nous sommes les trente-cinq mille !



www.stopart632.be

## #25 Février #OnRentreChezNous

RASSEMBLEMENT À 13H DEVANT LES CPAS DE LIEGE, VERVIERS, BRUXELLES, NAMUR,....  
DIRECTION L'ONEM

- Stop aux Exclusions
- Stop à l'Article 63§2
- Réintégration des Expulsés dans leur droit légitime à des allocations de chômage.
- Refus des dernières mesures en matière d'accès aux allocations d'insertion !



À l'appel du Réseau Stop Art. 63§2.  
Plus d'infos: [www.stop632.be](http://www.stop632.be)

## #25 Février #OnRentreChezNous

RASSEMBLEMENT À 13H DEVANT LES CPAS DE LIEGE, VERVIERS, BRUXELLES, NAMUR,....  
DIRECTION L'ONEM

- Stop aux Exclusions
- Stop à l'Article 63§2
- Réintégration des Expulsés dans leur droit légitime à des allocations de chômage.
- Refus des dernières mesures en matière d'accès aux allocations d'insertion !



À l'appel du Réseau Stop Art. 63§2.  
Plus d'infos: [www.stop632.be](http://www.stop632.be)

**Action à Bruxelles: Rdv au CPAS de Bruxelles ville - rue Haute, 298**

Info auprès de [stopart632bxl@gmail.com](mailto:stopart632bxl@gmail.com)



**Action à Bruxelles: Rdv au CPAS de Bruxelles ville - rue Haute, 298**

Info auprès de [stopart632bxl@gmail.com](mailto:stopart632bxl@gmail.com)



## STOP AUX EXPULSIONS ! RE-INTEGRATION DE TOUS LES EXCLUS !

Le 25 février 13h, exigeons le droit de rentrer chez nous !

Ce 1er janvier 2015, sur base de l'art.63§2, des milliers de personnes ont été virées de leur droit légitime à des allocations d'insertion. Tous les mois d'autres milliers puis certaines suivront le même chemin si rien ne change !

Cette mesure est inacceptable, et infondée, économiquement, budgétairement, moralement. Elle est discriminatoire sur le plan des genres (65% des personnes touchées sont des femmes). Elle est d'autant plus illégitime que nous vivons dans un marché de l'emploi exsangue et dérégulé. Aujourd'hui nous sommes le 10e pays européen le plus riche par habitant (le 17e sur le plan mondial). Malgré cela, 15% de la population vit déjà sous le seuil de pauvreté. Or ce type de mesure d'austérité va exploser ce chiffre vers le haut, à l'image de la Grèce, de l'Espagne, du Portugal ou de l'Irlande. Massivement antisociale, elle s'ajoute à d'humiliants contrôles de recherche d'emploi et à ceux liés à la pseudo « fraude sociale » du pauvre, notamment sur la déclaration domiciliaire... Son objectif est de mettre sous pression l'ensemble des travailleurs afin qu'ils acceptent le développement d'un large secteur à bas salaires.

Nous appelons tous les expulsés du système « chômage » et tous ceux qui ont compris que le fondement même de ces mesures consiste à affaiblir le rapport de force des salariés, en tant que classe, par rapport ceux qui les « emploient », à reprendre la main sur leur institution, à réintégrer la maison, leur maison, notre maison.

Nous les invitons à se rassembler devant le CPAS de leur ville, là où tant d'entre nous ont été illégitimement poussés, pour se rendre ensuite à l'Onem en manifestation et y dire que c'est là que nous devons être, si nous sommes hors emploi, et nulle part ailleurs, et que ce droit est aujourd'hui inaliénable.

- Stop à l'Article 63§2
- Réintégration des Expulsés dans leur droit légitime à des allocations de chômage
- Refus des dernières mesures gouvernementales en matière d'accès aux allocations d'insertion !

A l'Appel du Réseau Stop Art. 63§2,  
(soutenu par une centaine d'organisations associatives, syndicales  
et politiques / liste sur [www.stop632.be](http://www.stop632.be))



## STOP AUX EXPULSIONS ! RE-INTEGRATION DE TOUS LES EXCLUS !

Le 25 février 13h, exigeons le droit de rentrer chez nous !

Ce 1er janvier 2015, sur base de l'art.63§2, des milliers de personnes ont été virées de leur droit légitime à des allocations d'insertion. Tous les mois d'autres milliers puis certaines suivront le même chemin si rien ne change !

Cette mesure est inacceptable, et infondée, économiquement, budgétairement, moralement. Elle est discriminatoire sur le plan des genres (65% des personnes touchées sont des femmes). Elle est d'autant plus illégitime que nous vivons dans un marché de l'emploi exsangue et dérégulé. Aujourd'hui nous sommes le 10e pays européen le plus riche par habitant (le 17e sur le plan mondial). Malgré cela, 15% de la population vit déjà sous le seuil de pauvreté. Or ce type de mesure d'austérité va exploser ce chiffre vers le haut, à l'image de la Grèce, de l'Espagne, du Portugal ou de l'Irlande. Massivement antisociale, elle s'ajoute à d'humiliants contrôles de recherche d'emploi et à ceux liés à la pseudo « fraude sociale » du pauvre, notamment sur la déclaration domiciliaire... Son objectif est de mettre sous pression l'ensemble des travailleurs afin qu'ils acceptent le développement d'un large secteur à bas salaires.

Nous appelons tous les expulsés du système « chômage » et tous ceux qui ont compris que le fondement même de ces mesures consiste à affaiblir le rapport de force des salariés, en tant que classe, par rapport ceux qui les « emploient », à reprendre la main sur leur institution, à réintégrer la maison, leur maison, notre maison.

Nous les invitons à se rassembler devant le CPAS de leur ville, là où tant d'entre nous ont été illégitimement poussés, pour se rendre ensuite à l'Onem en manifestation et y dire que c'est là que nous devons être, si nous sommes hors emploi, et nulle part ailleurs, et que ce droit est aujourd'hui inaliénable.

- Stop à l'Article 63§2
- Réintégration des Expulsés dans leur droit légitime à des allocations de chômage
- Refus des dernières mesures gouvernementales en matière d'accès aux allocations d'insertion !

A l'Appel du Réseau Stop Art. 63§2,  
(soutenu par une centaine d'organisations associatives, syndicales  
et politiques / liste sur [www.stop632.be](http://www.stop632.be))



## STOP AUX EXPULSIONS ! RE-INTEGRATION DE TOUS LES EXCLUS !

Le 25 février 13h, exigeons le droit de rentrer chez nous !

Ce 1er janvier 2015, sur base de l'art.63§2, des milliers de personnes ont été virées de leur droit légitime à des allocations d'insertion. Tous les mois d'autres milliers puis certaines suivront le même chemin si rien ne change !

Cette mesure est inacceptable, et infondée, économiquement, budgétairement, moralement. Elle est discriminatoire sur le plan des genres (65% des personnes touchées sont des femmes). Elle est d'autant plus illégitime que nous vivons dans un marché de l'emploi exsangue et dérégulé. Aujourd'hui nous sommes le 10e pays européen le plus riche par habitant (le 17e sur le plan mondial). Malgré cela, 15% de la population vit déjà sous le seuil de pauvreté. Or ce type de mesure d'austérité va exploser ce chiffre vers le haut, à l'image de la Grèce, de l'Espagne, du Portugal ou de l'Irlande. Massivement antisociale, elle s'ajoute à d'humiliants contrôles de recherche d'emploi et à ceux liés à la pseudo « fraude sociale » du pauvre, notamment sur la déclaration domiciliaire... Son objectif est de mettre sous pression l'ensemble des travailleurs afin qu'ils acceptent le développement d'un large secteur à bas salaires.

Nous appelons tous les expulsés du système « chômage » et tous ceux qui ont compris que le fondement même de ces mesures consiste à affaiblir le rapport de force des salariés, en tant que classe, par rapport ceux qui les « emploient », à reprendre la main sur leur institution, à réintégrer la maison, leur maison, notre maison.

Nous les invitons à se rassembler devant le CPAS de leur ville, là où tant d'entre nous ont été illégitimement poussés, pour se rendre ensuite à l'Onem en manifestation et y dire que c'est là que nous devons être, si nous sommes hors emploi, et nulle part ailleurs, et que ce droit est aujourd'hui inaliénable.

- Stop à l'Article 63§2
- Réintégration des Expulsés dans leur droit légitime à des allocations de chômage
- Refus des dernières mesures gouvernementales en matière d'accès aux allocations d'insertion !

A l'Appel du Réseau Stop Art. 63§2,  
(soutenu par une centaine d'organisations associatives, syndicales  
et politiques / liste sur [www.stop632.be](http://www.stop632.be))



## STOP AUX EXPULSIONS ! RE-INTEGRATION DE TOUS LES EXCLUS !

Le 25 février 13h, exigeons le droit de rentrer chez nous !

Ce 1er janvier 2015, sur base de l'art.63§2, des milliers de personnes ont été virées de leur droit légitime à des allocations d'insertion. Tous les mois d'autres milliers puis certaines suivront le même chemin si rien ne change !

Cette mesure est inacceptable, et infondée, économiquement, budgétairement, moralement. Elle est discriminatoire sur le plan des genres (65% des personnes touchées sont des femmes). Elle est d'autant plus illégitime que nous vivons dans un marché de l'emploi exsangue et dérégulé. Aujourd'hui nous sommes le 10e pays européen le plus riche par habitant (le 17e sur le plan mondial). Malgré cela, 15% de la population vit déjà sous le seuil de pauvreté. Or ce type de mesure d'austérité va exploser ce chiffre vers le haut, à l'image de la Grèce, de l'Espagne, du Portugal ou de l'Irlande. Massivement antisociale, elle s'ajoute à d'humiliants contrôles de recherche d'emploi et à ceux liés à la pseudo « fraude sociale » du pauvre, notamment sur la déclaration domiciliaire... Son objectif est de mettre sous pression l'ensemble des travailleurs afin qu'ils acceptent le développement d'un large secteur à bas salaires.

Nous appelons tous les expulsés du système « chômage » et tous ceux qui ont compris que le fondement même de ces mesures consiste à affaiblir le rapport de force des salariés, en tant que classe, par rapport ceux qui les « emploient », à reprendre la main sur leur institution, à réintégrer la maison, leur maison, notre maison.

Nous les invitons à se rassembler devant le CPAS de leur ville, là où tant d'entre nous ont été illégitimement poussés, pour se rendre ensuite à l'Onem en manifestation et y dire que c'est là que nous devons être, si nous sommes hors emploi, et nulle part ailleurs, et que ce droit est aujourd'hui inaliénable.

- Stop à l'Article 63§2
- Réintégration des Expulsés dans leur droit légitime à des allocations de chômage
- Refus des dernières mesures gouvernementales en matière d'accès aux allocations d'insertion !

A l'Appel du Réseau Stop Art. 63§2,  
(soutenu par une centaine d'organisations associatives, syndicales  
et politiques / liste sur [www.stop632.be](http://www.stop632.be))

